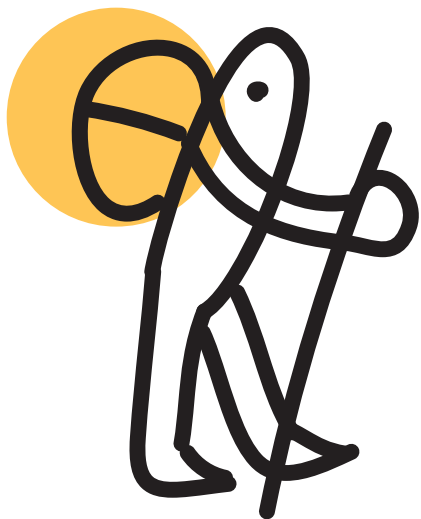


Balade 15

Kerzhadenn

à Trégarantec

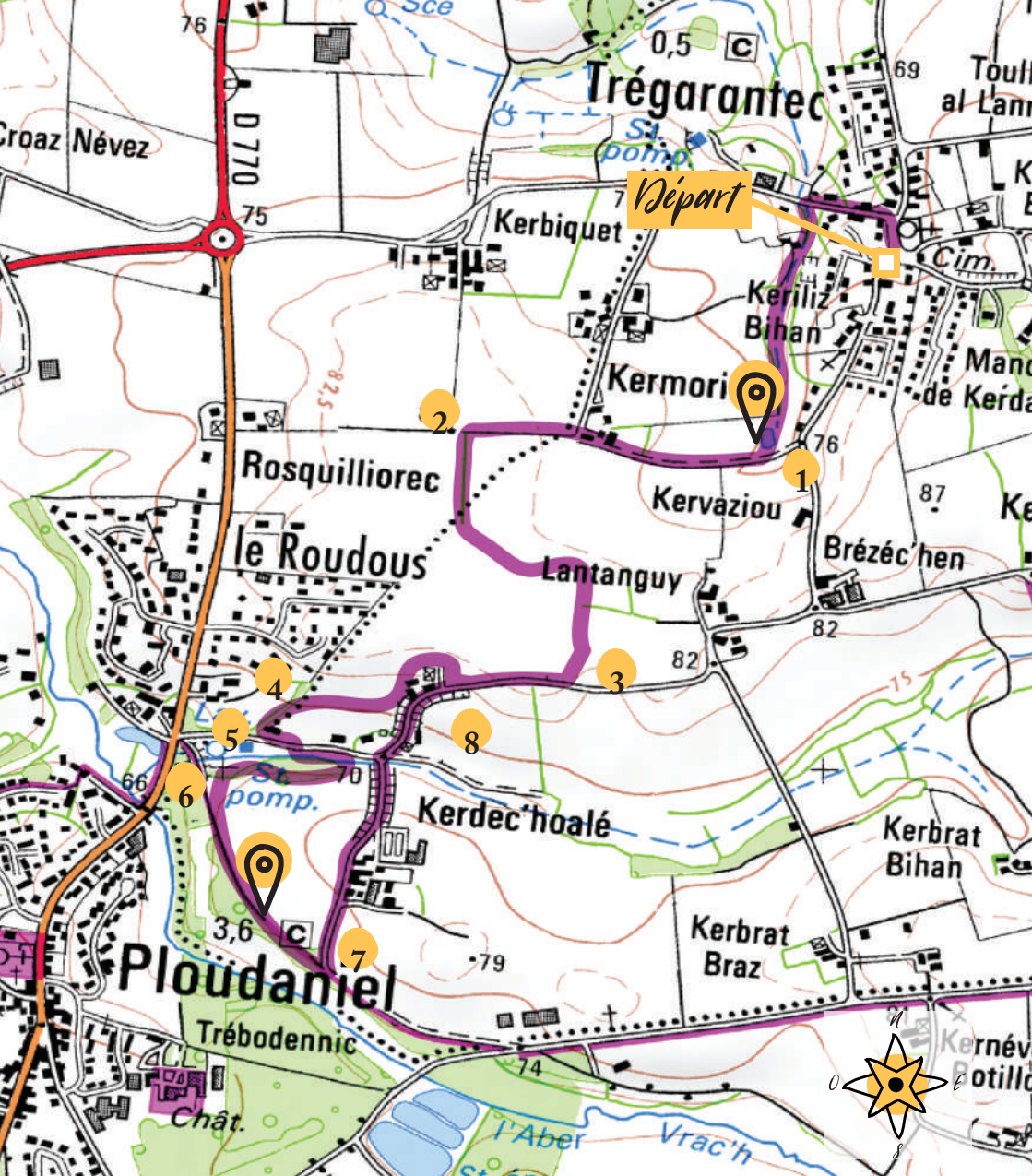
War dro an dour



DISTANCE : 6,5 km
DURÉE PÉDESTRE : 1h30
BALISAGE 



RANDONNÉE



Extrait de SCAN 25° © IGN - 2020 Autorisation n° 40-20.24

0 500 mètres

Balilage de jalonnement
(Continuité du sentier)

Balilage directionnel
(Tournez à gauche ou à droite)

Erreur de parcours
(Mauvaise direction)

GR 34



War dro
an dour



« Des champs, des fleurs et des vaches ! »



Départ

Place de l'église - Parking

GPS > Lat x Lon : 48,550, -4,293

Descendre la rue du Général De Gaulle, vers l'étang de Kermorin (petite route à droite au panneau « sortie d'agglomération »).

Les 2 spots à voir !

- Étang de Kermorin
- Vaches qui pâturent près d'un parterre d'ail des ours

Camille a testé ce circuit, flasher pour lire son expérience



1 Après l'étang, continuer tout droit (sur 500 m), puis emprunter le chemin de terre et tourner au premier sentier à gauche.

2 Entrer sur la zone du captage d'eau, longer le talus arboré.

3 Longer la route communale sur 200 m, et contourner les habitations par la droite jusqu'au quartier « le Roudous » (zone de captage d'eau).

4 Descendre le chemin creux sur votre gauche.

5 À l'intersection de la route goudronnée, tourner à gauche (Lavoir du Roudous à 30 m à droite). Traverser le petit pont de bois. Votre balade se poursuit par le sentier boisé sur la droite. À gauche, l'arboretum vous invite à déambuler entre ses différentes espèces d'arbres.

6 Après avoir longé la zone humide, à l'ombre des uniques ifs de Trégarantec, tourner à gauche sur l'ancienne ligne « du Train Patate ».

7 À l'intersection de la route goudronnée, tourner à gauche en direction de « Kerdec'hoalé » sur 800 m.

8 Remonter par la zone de captage d'eau et retourner sur vos pas jusqu'à la place de l'église.

La randonnée est balisée dans les deux sens.

Le descriptif « pas à pas » est suggéré dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



Règles d'or de la Randonnée

La nature est généreuse, elle offre ses richesses et ses beautés au détour des chemins. Mais son patrimoine est fragile, sa protection est donc l'affaire de tous.

Agissez pour l'environnement en respectant et en faisant respecter ces quelques consignes.

- Je prépare mon itinéraire en évaluant la distance ainsi que le niveau de difficulté et de praticabilité, en me renseignant sur la météo, les horaires de marée.

- Je pars avec un équipement adapté.

- Je respecte le tracé des circuits et j'évite ainsi le piétinement et l'érosion des zones protégées et fragiles.

- Je respecte la faune et la flore.

Remerciements à Sentiers en Pays de Lesneven Côte des Légendes ainsi qu'aux associations locales qui œuvrent tout au long de l'année pour permettre à chacun de pratiquer la randonnée à pied, à cheval et à vélo dans les meilleures conditions.

- Je ne fais pas de feu, je veille à bien éteindre ma cigarette.

- Je ne jette pas mes papiers, mégots et autres détritux.

- Je respecte les propriétés privées traversées ainsi que le travail des agriculteurs et éleveurs.

- Je tiens mon chien en laisse.

- À vélo et à cheval, j'adapte ma vitesse et laisse la priorité aux piétons.



www.cotedeslegendes.bzh

Contact

Tourisme Côte des Légendes :

Place des 3 Piliers

29260 Lesneven

Tél. : 02 29 61 13 60

tourisme@cotedeslegendes.bzh

Signaler un problème

Les associations randonnée de la Côte des Légendes veillent à la qualité leurs circuits.

Si vous rencontrez des problèmes lors de votre pratique, vous pouvez les signaler en utilisant le dispositif Suricate ou transmettant l'information à Tourisme Côte des Légendes.

sentinelles.sportsdenature.fr

